

**Bureau 01**

Ce tableau, contenant 0 rectification opérée à la liste électorale  
a été arrêté par la Commission instituée par l'article L 17 du Code électoral.

A AUSSAC-VADALLE, le 17/04/2012

Le Maire ou son représentant,  
LIOT GERARD

Le Délégué du Tribunal de Grande Instance

LIOT REGINE

Les Délégués de l'Administration

LALUT MARTINE